

Communiqué de presse

Le 5 juin 2026

L'AGS récompensée par le Prix de l'innovation 2026

Contact presse :
presse@delegation-ags.fr

L'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés (AGS) vient de remporter le Prix de l'innovation 2026, décerné à l'occasion des Trophées Innovation Team Best Practices, organisés par le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation, l'Institut Européen de Stratégies Créatives et d'Innovation (EICSI) et l'École de Management de la Sorbonne.

Ces trophées célèbrent chaque année des équipes qui partagent une même vision, prennent l'initiative, combinent leurs talents et vont au-delà de l'existant pour concrétiser leurs projets d'innovation. Des équipes engagées, dont les réalisations exemplaires, au service des individus et de la société, constituent une véritable énergie vitale de l'innovation.

Cette distinction vient reconnaître une démarche collective ambitieuse portée par l'AGS, qui place l'innovation au cœur de son action, au croisement des enjeux économiques, sociaux et territoriaux.



Une innovation ancrée dans l'action et la coopération

La démarche récompensée s'appuie sur plusieurs programmes complémentaires, conçus pour répondre aux évolutions structurelles de l'environnement économique et aux besoins des parties prenantes. Tous les programmes s'inscrivent dans le cadre **du plan stratégique AGS 2030**, qui engage l'organisation dans une transformation profonde pour renforcer son rôle d'acteur de référence des procédures collectives et anticiper les mutations à venir.

- **AGS Campus**, dispositif pédagogique unique favorisant la compréhension des mécanismes de prévention et renforçant les synergies entre universités, entreprises et acteurs de la justice.
- **Le programme Regard(s)**, une démarche d'innovation participative basée sur l'observation terrain et l'amélioration continue des pratiques.
- **AGS Explore**, un programme d'acculturation aux grandes transformations technologiques, économiques et de marché, visant à développer des cas d'usage concrets au sein de l'organisation.
- **Une dynamique partenariale élargie**, visant à sensibiliser les acteurs économiques et sociaux et à accompagner les chefs d'entreprise face aux difficultés.

Ensemble, ces dispositifs traduisent une volonté forte d'agir en amont des difficultés économiques et en fédérant l'ensemble de l'écosystème.

Une dynamique collective au service de l'intérêt général

Ce prix distingue également une approche fondée sur la co-construction et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes — collaborateurs, partenaires institutionnels, académiques et professionnels.

« Portée par une équipe pluridisciplinaire réunissant expertises métiers et innovation, cette démarche vise à renforcer la qualité de l'accompagnement des entreprises et des salariés, tout en contribuant à la soutenabilité économique et à la préservation de l'emploi. Nous nous réjouissons de l'obtention de ce prix qui vient reconnaître une étape clef dans la mise en œuvre du plan de transformation de l'institution pour renforcer son utilité sociale auprès des salariés, des entreprises et des territoires » conclut Antonin Blanckaert, Directeur général de l'AGS.

À PROPOS DE L'AGS

Créé en 1974, le régime de garantie des salaires (AGS) a pour mission de protéger les salariés lors des défaillances d'entreprises. Acteur de la protection sociale unique, il intervient quelle que soit la taille de l'entreprise et le nombre de salariés impactés. Ce dispositif inédit de solidarité interentreprises est composé de 250 personnes réparties en 15 centres en France métropolitaine et dans les DROM. Acteur de l'économie et de l'emploi, l'AGS accompagne et soutient les entreprises et leurs salariés tout au long de la procédure collective.

En 2025, l'AGS a accompagné près de 250 000 salariés, pour un montant total avancé de plus de 2,2 milliards d'euros.